École de criminologie **Automne 2026**
Université de Montréal

Plan de cours
SIP3030 Les crimes contre la personne
31 août au 8 décembre 2026
Lundi de 8:30 à 11:30

[redacted]

Michel St-Yves
michel.saint-yves@umontreal.ca

Disponibilité : sur rendez-vous

Descripteur du cours

Ce cours permet de se familiariser avec le processus d'enquête entourant les crimes majeurs et de connaître certaines techniques d'enquête spécialisées. La première partie du trimestre vise à comprendre le processus d'enquête pour certains crimes contre la personne, tels que les agressions sexuelles, les incendies criminels et les homicides. La seconde partie du trimestre porte principalement sur les entrevues d'enquête et l'évaluation de la crédibilité, ainsi que sur l'évaluation de la menace et l'intervention de crise.

Thèmes*

- L'analyse d'une scène de crime;
- Les agressions sexuelles;
- Les crimes d'incendie;
- L'enquête en homicide;
- Le profilage criminel;
- L'entrevue de témoins et de victimes;
- L'entrevue de suspects (l'interrogatoire de police);
- L'évaluation de la crédibilité et la détection du mensonge;
- L'évaluation du risque et de la menace;
- L'intervention de crise (tireurs actifs / prises d'otages).

* L'ordre des thèmes peut changer selon l'actualité judiciaire et la disponibilité des conférenciers.

Objectifs du cours

Partant d'une connaissance de divers crimes contre la personne, le cours se propose de faire connaître à l'étudiant le processus d'enquête visant à les élucider.

Approches pédagogiques

L'enseignement théorique sera jumelé à des lectures et des discussions selon l'actualité judiciaire. Les exemples / exercices vus et présentés (en classe et en ligne) seront aussi matière à examen.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1. Examen intra	50 %	26 octobre 2026
2. Examen final	50 %	14 décembre 2026

1. Examen partiel (26 octobre) (Local B-3275, Pavillon Jean-Brillant)
2. Examen final (14 décembre) (Local Z-330, Pavillon Claire-McNicoll)

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

**Les cours se déroulent en présence. Veuillez noter que le déroulement des cours peut changer en cours de session selon la disponibilité des conférenciers invités.*

Voir la grille de cours pour connaître les thèmes qui seront abordés au cours de la session.

Disponibilité du chargé de cours

Le chargé de cours sera disponible pour rencontrer les étudiants avant et après chaque période de cours et, au besoin, selon sa disponibilité. Un message à son attention peut être laissé en tout temps par courriel: michel.styves@surete.qc.ca Les coordonnées de l'auxiliaire de cours seront également transmises.

Lectures obligatoires et références bibliographiques

Lectures obligatoires : Les textes, tout comme les présentations power-point, seront transmis sur Studium.

Lectures suggérées

Beaudoin, A. et Guillemette, D. (2013). Intervention sur une scène de crime. Éditions André Fontaine, 530 pages.

Bull, R., Valentine, T. et Williamson, T. (2009). Handbook of Psychology of Investigative Interviewing : Current Developments and Future Directions. Willan, UK.

Douglass, J.E., Burgess, A.G., Ressler, R.K. (1992). Crime classification Manual: A Standard System for Investigating and Classificating Violent Crimes. New York: Lexington.

Fisher, R. P. et Geiselman, R.E. (1992). Memory-Enhancing Techniques for Investigative Interviewing. The Cognitive Interview. Charles C Thomas Publisher, USA.

Gudjonsson, G.H. (2003). The Psychology of Interrogations and Confessions. John Wiley and Sons. Chichester: England.

Hazelwood, R.R., Burgess, A.W. (2001). Practical aspects of rape investigation: A multidisciplinary approach, 3rd edition. CRC Press.

McMains, M.J. et Mullins, W.C. (2001). Crisis Negotiations : Managing Critical Incidents and Hostage Situations in Law Enforcement and Corrections. Second edition. Anderson Publishing Co./Cincinnati, OH, Elisabeth Roszmann Ebben Editor. 510 p.

Proulx, J., Cusson, M. et Ouimet, M. (1999). Les violences criminelles. Les Presses de l'Université Laval.

Proulx, J., Cusson, M., Beauregard, E. et Nicole, A. (2005). Les meurtriers sexuels : analyse comparative et nouvelles perspectives. Les Presses de l'Université de Montréal.

Proulx, J., Beauregard, É., Carter, J. Adam, Mokros, A., Dariee, R. et James, J. (2018). Routledge International Handbook of Sexual Homicide Studies. Routledge, 640 pages.

Rossmo, K. (2000). Geographic profiling. CRC Press.

St-Yves, M. (2024). L'interrogatoire : d'un art à une science. Éditions Yvon Blais (Montréal), 294 pages.

St-Yves, M. (2014). Les entrevues d'enquête : l'essentiel. Éditions Yvon Blais (Montréal), 364 pages.

St-Yves, M. et Collins, P. (2011). Psychologie de l'intervention policière en situation de crise. Éditions Yvon Blais (Montréal), 650 pages.

St-Yves, M. et Tanguay, M. (2007). Psychologie de l'enquête criminelle : La recherche de la vérité. Éditions Yvon Blais (Montréal), 730 pages.

Vrij, A. (2008). Detecting Lies and Deceit : Pitfalls and Opportunities (second edition). Wiley.

Williamson, T., Milne, B. et Savage, S. P. (2009). International Developments in Investigative Interviewing. Willan Publishing, UK.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est pas permis.

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_ENVOYER.pdf

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :
https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.* Plagier peut entrainer un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.